Le Rempart 25¢

Rédaction - Administration 2418, Central Windsor, 19, Ont.

TEL: 948-9322 —— 948-2522

8ieme année - No 20 - 7 janvier 1976

UNE PREMIERE A WINDSOR

Nous sommes heureux de vous soumettre à titre de renseignement le projet 'Génie en herbe' qui se déroulera comme prévu le mardi 24 février - donc, au cours de la semaine française - au Moot Court - Edifice de droit - campus de l'Université de Windsor.

Ce projet consiste en la mise sur pied d'un concours entre differentes équipes d'étudiants, chacune d'elles représentant une école secondaire où le français est enseigné. Chaque école sera donc appelée à choisir parmi des meilleurs étudiants des classes avancées cinq représentants. Le responsable du projet s'est adjoint un comité de planification dont la composition est la suivante:

Membre ex-officio: M. G. Levesque - Président de la semaine française

Agent de liaison (écoles, associations): Mme Micheline Maltais 5-6

Agent de liaison (média(: Mme Nina Grossmann (CBEF- 2 54 - 6 4 6 1)

Conseiller technique: Prof. Peter Halford (2 53 - 4 2 3 2 - poste 2 6 4

Conseillère: Prof. Marie-thérèse Caron (2 53 - 4 2 3 2 - poste 6 6 0·

Conseiller: Prof. André comeau (734 -7921)

Ce comité de planification a déjà tenu une première réunion le 10 décembre dernier.

Les conditions exigées pour entrer dans le concours:

Il fut décidé que les écoles désirant participer au projet devront par l'intermédiaire de leur responsable des études de français faire parvenir au responsable du projet, M. Lemieux, une variété de questions.

L'étendue des sujets:

Les questions qui seront adresssées à l'une ou l'autre des équipes concourantes seront tirées des domaines suivants: l'histoire - la géographie - la littérature - les sciences - la politique - la musique (classique et populaire) - les grandes personnalités (nationales et internationales) - les grands chansonneirs - les grands inventeurs - les grands événements - les sports - les affaires courantes.

Un comite de questions:

Il fut décidé qu'un comité des questions soit mis sur pied pour faire le tri des questions soumises en vrac au responsable du projet. Ce comité devra repartir les questions par ordre de sujets et de difficulté. De plus il devra établir le rapport des points entre ces différentes ordres.

Le déroulement du conçours:

Pour ce qui touche à la soiree elle-même voici ce que le comité recommanda:

- Que l'organisme ait recours aux services d'un maître de cérémonie pour l'ouverture et la clôture du concours.

- Que l'organisme ait recours aux services d'un meneur de jeu (ou deux) dont la tâche sera d'adresser les questions aux équipes en lice.

- Que l'organisme ait recours aux services d'un comité d'arbitrage qui aurait la - charge d'arbitrer le débat, à la tête duquel siègeraient deux personnes, un adjudicateur - pour la teneur des réponses - et un arbitre - pour le chronométrage des réponses.

-Que l'organisme envisage la possibilité d'offrir certificats et-ou trophées en signe de reconnaissance à l'équipe gagnante; un prix de consolation aux équipes - non-gagnantes.

- Que l'organisme fasse des démarches pour inviter la radio CBEF et la télévision éducative de l'Ontario.

-Que l'organisme voit à ce que vers la fin de la soirée une légère collation soit offerte aux gens (café - beignes).

Pour de plus amples renseignements veuillez vous adresser à

M. Gérard Lemieux,
Département de français,
Université de Windsor,
4 01 Avenue Sunset,
Windsor, Ontari.
N9B 3 P4

MUNICIPALITE BILINGUE AU SEIN D'UN DISTRICT BILINGUE--- POURQUOI PAS??

Lundi le 8 décembre, 1976, une demande officielle fut portée au conseil municipal du canton de Tilbury Nord pour que cette municipalité se déclare bilingue.

Les buts de cette demande sont de sauvegarder et de promulger la langue et la culture française qui existent dans ce canton, ainsi que de protéger les droits des francophones en ce qui a trait au gouvernement autonome local.

La demande n'est pas irréel car plus de 50 pour cent de la population de ce canton est francophone. De plus, elle n'est pas injuste car le canton de Tilbury Nord est situé géographiquement au centre du district bilingue tel que déclaré par le gouvernement fédéral. D'autres régions de la province se sont déjà déclarées bilingues, tels que la ville d'Ottawa, Sudbury, Cornwall... pourquoi pas chez nous?? Une des raisons principales dont s'est servie le gouvernement fédéral pour appuyer leur déclaration de région bilingue était de diminuer le tôt de l'assimilation - pourquoi pas chez nous??

Le gouvernement fédéral a déboursé et déboursé encore des sommes d'argent et entreprend des programmes afin que le bilinguisme soit une actualité concrète dans notre région. Un des délégués, M. Alphonse Rondot de Pointe-aux-Roches fut à terme dans son commentaire au conseil municipal: 'Le dollar est imprimé moitié en anglais, motié en français. Nous voulons tout simplement guarantir notre moitié.'

Le rapport de l'Association Canadienne Française de l'Ontario sur le bilinguisme municipal qui contient des déclarations des discours du thrône de M. Robarts et de M. Davis en ce qui a trait au bilinguisme municipal ainsi que des suggestions sur le bilinguisme municipal qui peuvent se servir comme guide, fut déposé avec la demande, aussi bien qu'un rapport de la Commission des langues Officielles du Canada.

Il faut souligner que des services an français sont disponibles à la population francophone en ce moment. D'abord officieusement la municipalité est bilingue. La demande qui fut présentée ne fait que demander qu'elle la soit officiellement.

Le préfet, M. Jean-Paul Gagnier ainsi que les membres du conseil ont reconnu la valeur et la portée de la demande et ont souligné qu'il leur faudra plus de renseignements à ce sujet avant de prendre une décision formelle sur la demande. De plus ils invitent la population du canton de Tilbury Nord à exprimer leurs sentiments avant qu'une décision soit prise, on l'espère au début de l'année 1976. D'abord on invite les francophones du canton ainsi que ceux qui supportent notre demande de faire savoir leurs sentiments le plutôt possible.

C'est le temps.........Une municipalité bilingue au sein d'un district bilingue du gouvernement fédéral...

Pourquoi pas???

Veuillez accepter chers lecteurs, les voeux de mes sentiments les plus sincères.

Bien à vous.

Aurèle R. Béneteau,

Directeur A.C.F.O.

Nomination de Monsieur Robillard

L'Office de la communication éducative de l'Ontario, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Lionel T. Rémillard au poste de directeur du département français.

Monsieur Lionel T. Rémillard est entré en fonction le 1er décembre 1975. Il remplace M. Léopold Lacroix qui fut nommé récemment directeur général associé des média.

Monsieur Rémillard a comme tâches principales d'identifier les besoins de la population franco-ontarienne en matière d'éducation, de voir à la planification du développement des émissions de la télévision éducative et de la radio scolaire en plus d'administrer et de superviser la conception, la production et la post-production des émissions.

Monsieur Rémillard est diplômé de l'Université Laurentienne. Il détient un brevet de surintendant de l'enseignement ainsi que des diplômes de spécialisation en enfance exceptionnelle. Il fut enseignant et directeur d'écoles élémentaires; organisateur et coordonnateur de programmes au secondaire, conseiller technique en enseignement à l'école normale de la Côte d'Ivoire; membre du Bureau Consultatif de l'Institut d'Etudes Pédagogiques de l'Université de Toronto directeur-adjoint de l'école secondaire bilingue de North Bay; directeur-fondateur de l'école secondaire Etienne Brûlé de Toronto.

Monsieur Rémillard a été membre très actif de l'AEFO et de l'Ontario Secondary Teacher's Federation; secrétaire-trésorier à un conseil d'écoles séparées; président d'un chapitre du Conseil pour l'enfance exceptionnelle et gouverneur de ce même Conseil au niveau provincial.

Monsieur Rémillard est très actif dans divers organismes communautaires. Il est président de la coopérative Presse-Sud 'ltée et a été nommé récemment président de l'Association des Journaux de Langue Française de l'Ontario.

OPINIONS LIBRES

Rencontre le Sud-Ouest se grouille !

Personnellement, j'ai appris beaucoup. Tous ceux qui étaient là sont vraiment convaincus qu'il est urgent de se grouiller le cul pour faire vivre le français en Ontario, faire valoir nos droits, prouver qu'on existe. J'ai réaliser que la communauté française est grande on Ontario - même si c'est un fait, les gouvernements ne bougent pas très vite. C'est à nous de les forcer, **nous tous**! Cessons de penser: ils ne veulent pas, c'est impossible, on est minoritaire. **Tous** nous sommes concernés, **tous** nous nous devons de parler! Pas seulement les organisateurs ou les représentants de ci ou de ça mais **vous** communs des mortels français, vous, personnellement!

L'ensemble frappe toujours plus fort. On a fait mention d'un besoin pour un journal français solide, une station radio-phonique française. moins limitée monétairement. Tous ça, ce sont des demandes légitimes mais c'est à nous de les obtenir. Il faut tous se sentir concernés et prendre les moyens. Les français se laissent facilement assagir, par manque de conviction? manque de volonté? **TOUS** sentez-vous inclus dans la lutte.

A mon grand regret, j'ai constaté que même les français se battent entre eux. On a souligné que les français du Québec sont des socialistes, des tout-nus, des séparatistes. C'est flagrant que les français de l'Ontario n'aiment pas ceux du Québec, mais c'est épouvantable et c'est un problème. Ne réalisez-vous pas que même le Québec qui est à majorité francophone (8 0 pour cent) doit se battre pour conserver sa langue française! Au lieu de les traiter de la sorte et faire plaisir aux anglphones qui gagnent du terrain pendant qu'on perd son temps à se battre entre nous autres, pourquoi ne pas s'unir, français de toutes les provinces, participer ensemble dans la lutte pour la conservation du français au Canada?. La seule condition pour gagner, c'est l'unité. Nous perdons nos énergies à se critiquer et à se batailler entre français.

Quelqu'un a souligné qu'il est lui-même capitaliste et que tant que les français ne penseront pas à investir de l'argent, ils n'auront pas de voix. C'est son point de vue et c'est vrai que l'argent parle très très fort, mais ce qui parle fort aussi et que les gens ne réalisent pas, c'est de se donner la main et crier ensemble. Un gros problème en Ontario, c'est que beaucoup de français se foutent de la culture, ne réalisent pas que le français est en perdition, que leurs enfants sont les seuls qui prendront la relève plus tard.

Que les francophones viennent du Québec ou du Nouveau-Brunswick, de Vancouver ou de la Saskatchewan, on doit se battre tous ensembles parce qu'on se sent tous lésés et qu'on a quelque chose en commun: nous sommes francophones, . .tous.

Que le francophone de l'Ontario soit capitaliste ou que celui du Québec soit socialiste, (en passant, on se doit de respecter l'opinion du voison) pour l'instant on s'en fout, notre **priorité** à tous, c'est la survie du français. Toutes les provinces devraient s'unifier dans la lutte pour faire face et faire entendre notre voix au niveau des gouvernements provinciaux, spécialement celui de l'Ontario qui se traîne la patte et fait visiblement preuve de mauvaise volonté.

Vous rendez-vous compte que vous faites entièrement votre part dans la communauté anglophone: la presque totalité de nous travaillons huit heures par jour en utilisant l'anglais et que nous payons nos taxes comme tout le monde. On a donc droit de faire des demandes aux gouverne - m ents.

Pour faire suite, il est chose très nette qui est ressortie de la rencontre: pratiquement, ici dans le sud-ouest, on réalise le manque de collaboration et d'unité entre ses propres membres d'associations francophones.

Est-ce vraiment typique du français ou est-ce de l'inconscience?

Il a été suggéré qu'on aie une rencontre de la sorte tous les mois, moi j'embarque, et **vous**?

Luce Cossette

LE REMPART

fondé en 1966

éditeur: Les Publications des Grands Lacs

2418 Avenue Central, Windsor, Ont., N8W 4J3.

tél: 948-9322 ---- 948-2522

Rédactrice Christine Carrier

Enregistré comme courier 2è classe — Permis: 02903

Publié tous les 2 mercredis

abonnements

Canada	$4.00	par annee
Etats-Unis	$6.00	par annee
Ailleurs	$8.00	par annee
La copie	$0.25	

Editorial

1976 DEBUT D'UNE NOUVELLE ERE

1976 verra se réaliser deux projets très significatifs pour nous, les francophones du sud-ouest: la télévision française entrera dans nos foyers et notre école secondaire sera en chantier. Nous possèderons alors (enfin!) tous les instruments de base nécessaires à l'épanouissement de notre communauté.

1976 ouvre donc une nouvelle ère pour nous: celle où il nous incombera de faire profiter ces instruments.

Il nous faudra permettre à la télévision française de faire son impact. Ne déplorons pas inutilement que certains aspects de saprogrammation en correspondent pas à nos intérêts; c'est normal et il faut le prévoir. Recherchons plutôt les éléments qui nous intéressent, quitte à nous habituer à des heures d'écoute un peu différentes s'il le faut. Cherchons aussi à nous intéresser à de nouveaux genres d'émissions; n'est-ce pas cela se cultiver s'éduquer, en somme, grandir?!

Les francophones qui entreprendrons leurs études secondaires en 1976 pourront prévoir les poursuivre dans une école bien à eux après leur première année. Mais cette école devra servir beaucoup plus que les adolescents. Il est à souhaiter qu'elle devienne un véritable centre communautaire qui profitera à tous. Cela exigera une planification adéquate, les services d individus et surtout, que tous, nous fassions les efforts nécessaires pour nous prévaloir des nouvelles occasions qui nous serons fournies.

Quant aux directeurs et au personnel de votre journal, ils augmenteront encore efforts pour que le Rempart devienne un instrument de plus en plus efficace de communication entre nous. Mais cela demande que les gens le lisent, le fassent lire à d'autres et surtout, encouragent nos annonceurs.

Voilà donc notre souhait pour cette nouvelle année: Que chacun puisse faire de nouveaux efforts pour que les instruments de développement que nous possèderons nous servent beaucoup et bien.

Jean Mongenais

En Agriculture

REUNION DES MINISTRES SUR LA STABILISATION DES PRIX

OTTAWA, le 17 décembre - Les ministres fédéraux et provinciaux de l'Agriculture ont fait un pas de plus vers la coordination de l'ensemble des programmes de stabilisation des prix et d'assurance-revenu dont bénéficient les agriculteurs canadiens.

'Les réunions ont pris un aspect très positif en vue d'harmoniser les programmes provinciaux et la nouvelle loi fédérale sur la stabilisation des prix agricoles,' a déclaré le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, au terme d'une journée d'étude avec ses collègues provinciaux.

Un comité constitué des sous-ministres fédéraux et provinciaux de l'Agriculture a été mis sur pied en juillet dernier suite au point de vue que de tels programmes devraient être coordonnés dans l'intérêt général des agriculteurs canadiens.

'Notre réunion aujourd'hui avait pour but de discuter le rapport de ce comité et nos pourparlers ont été très fructueux. Ainsi le comité consultatif des sous-ministres continuera à se réunir et à nous faire ses recommandations sur l'entente général à venir', de conclure M. Whelan.

PROLONGATION DE L'ENTENTE SUR L'OCCO

OTTAWA, 17 décembre 1975 - Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé la prolongation de l'entente fédéral-provinciale sur le plan d'ensemble de commercialisation des oeufs régissant le fonctionnement de l'OCCO.

Ce programme ne prévoit pas de date d'expiration. Toutefois l'entente conclue en avril dernier visant à améliorer les activités de l'OCCO doit prendre fin le 3 1 décembre de cette année. C'est cette entente qui se trouve désormais prolongée jusqu'au 3 0 juin 1976 .

En vertu de l'entente fédérale-provinciale, l'OCCO assume la responsabilité de servir d'autorité au sujet du prix et de la vente des oeufs; ceci afin d'aider l'industrie canadienne des oeufs dans son programme de gestion des approvisionnements. L'entente a également permis la formation d'un comité exécutif chargé des politiques de l'organisme.

Depuis la conclusion de l'entente, un comité d'étude examine les modifications proposées au programme d'ensemble de commercialisation. Sont représentés au comité des offices provinciaux de surveillance et de commercialisation des oeufs, le Conseil canadien des producteurs d'oeufs et l'OCCO. Les réunions sont présidées par le Conseil national de commercialisation des produits de ferme.

"Mes collègues et moi-même sommes satisfaits des améliorations importantes apportées dans le secteur des oeufs à la suite de l'entente conclue il y a quelque neuf mois. Il est impérieux que cette dernière se poursuive jusqu'à ce que l'on ait terminé complètement la nouvelle version du programme de commercialisation," a déclaré M. Whelan.

Les signataires de la prolongation comprendront les ministres fédérauxet provinciaux de l'Agriculture, les présidents des offices de commercialisation provinciaux et des membres du CNCPF et de l'OCCO.

DES DROITS LINGUISTIQUES

La Comission des langues d'enseignement de l'Ontario vient de publier une brochure bilingue décrivant ses principales fonctions.

La Comission a été crée en juin 1974 afin de protéger et de servir les droits linguistiques des citoyens anglophones et francophones en matière d'éducation.

La présidente de la Commission est Mme Elise Grossberg de Toronto, et le vice-président M. Ryan M. Paquette de Hamilton. Les autres membres sont M. Alexander Brady de Toronto, Donald S. Cummings d'Ottawa et Rodrigue Vaillant de Kirkland Lake. Le secrétaire exécutif, M. Gaétan Filion était auparavant vice-président du Conseil supérieur des écoles de langue française. Vous pouvez obtenir des copies de la brochure sur la Commission en écrivant au Ministère de l'Education ou en téléphonant au bureau de la Commission au 16 965-3155.

Subventions pour le multicuralisme

OTTAWA - Le ministre chargé du Muticulturalisme, l'hon. John Munro, a annoncé le 12 décembre, 1975 l'octroi de 26 subventions s'élevant au total de 195,-079, au titre du programme de Multiculturalisme du gouvernement fédéral.

L'objectif de ce programme est de faire prendre conscience aux Canadiens de la diversité culturelle de leur pays et de les encourager à partager leur héritage culturel avec leurs concitoyens.

Sur la liste des associations qui ont reçu une subvention sont: Conseil multiculturel de Windsor et du comté d'Essex - $ 2,944 en vue de financer le 'Projet des services bénévoles et d'information' visant à former des bénévoles pour aider les nouveaux immigrants et aider à préparer de la documentation d'information en plusieurs langues à l'intention de ces nouveaux immigrants. Association bénévole chinoise de Windsor - Windsor $ 550 en vue de financer le programme 'Prise de conscience culturelle des jeunes' destiné aux enfants chinois de 6 à 15 ans. Les activités de formation comprennent des cours de langues, des cours d'histoire, des cours de géographie et des cours sur les costumes nationaux. Comme sources de renseignements, il y a les films, les manuels, les musées et les bibliothèques.

Programme d'échange d'enseignants

Le ministre de l'Education, M. Thomas Wells, a annoncé la semaine dernière que l'Ontario et la France vont organiser un nouveau programme d'échange d'enseignants.

Douze enseignants d'Ontario et douze enseignants de France participeront au programme, qui débutera en septembre. L'échange portera sur huit enseignants de l'Ontario (quatre de l'élémentaire et quatre du secondaire) qui enseignent le français comme langue seconde, et sur huit professeurs de France qui enseignent l'anglais comme langue seconde. Les quatre autres seront des enseignants francophones.

M. Wells a indiqué que le Ministère recherchait dès maintenant des candidats en vue du programme et a précisé que les participants ontariens seraient choisis en avril.

Les candidats doivent avoir un brevet d'enseignement valide et cinq ans d'expérience dans l'enseignement.

Les candidats sont priés de nous faire parvenir leurs demandes avant le 15 mars 1976. Ils peuvent se procurer les formules à l'adresse suivante:

Le coordonnateur du projet d'échange d'enseignants, Direction des échanges éducatifs et des projets spéciaux, Ministère de l'Education de l'Ontario, 19e étage, édifice Mowat, Queen's Park, Toronto, Ontario. M7A 1L2

GARDEZ-VOUS AU CHAUD

Le coût de la vie, l'inflation, le gel des salaires, les épargnes; voilà des sujets tout autant d'actualité que la pollution et l'énergie.

Pour relier le tout ensemble le ministère de l'Energie vous rappelle que si vous voulez épargner de l'énergie et de l'argent vous devez d'abord commencer par le faire chez vous.

Vérifier donc si votre maison est bien à l'épreuve des intempéries. Les hivers sont souvent rigoureux et il est important de garder toute la chaleur à l'intérieur. Rien ne sert de chauffer l'extérieur. Voyez donc à ce que les portes et les fenêtres ferment bien, qu'elles aient des bourrelets étanches. Il est important de mettre des doubles fenêtres. Des tentures doublées aideront également à garder la chaleur.

Dans les vieilles maisons vous pouvez faire injecter des isolants entre les murs et au grenier par un entrepreneur spécialisé.

Les planchers devraient également être bien isolés surtout s'ils sont situés au-dessus d'espaces non-chauffés. Un isolant en nattes de verre d'une épaisseur de deux pouces isolera le plancher de façcon très efficace.

Quant aux planchers dans les sous-sols on suggère de la mousse en plastique rigide d'une épaisseur de trois-quart de pouce sur laquelle on met du contre-plaqué d'un quart de pouce d'épaisseur. Il faut ensuite recouvrir d'un tapis.

N'oubliez pas non plus de fermer le régistre du foyer lorsque vous ne l'utilisez pas afin d'éviter là aussi une perte de chaleur considérable.

PROGRAMME DES 'OLYMPIQUES CULTURELLES'

Dans les quelques lignes qui suivent, je tenterai de vous expliquer le programme d'activités sociales, culturelles et sportives que le gouvernement ontarien subventionnera pour souligner la venue des jeux olympiques à Montréal et à Kingston. Ce programme est sous la responsabilité de COCO (Cultural Olympic Coordinating Office).

1. A QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME?

A tous les organismes et individus ontariens qui veulent célébrer par des activités spéciales la venue des jeux olympiques au Canada.

2. QUELLES ACTIVITES SONT ACCEPTABLES A CE PROGRAMME?

Toutes les activités sociales, culturelles et artistiques qui célèbrent la venue des Olympiques en mettant en relief l'esprit de ces jeux. On devra donc s'efforcer d'illustrer les thèmes de l'universalité, de la fraternité, de la communication entre hommes, etc. A leur origine les Olympiques étaient une célébration de la vie aussi bien sur le plan de jeux et des sports, que sur le plan des arts et des activités intellectuelles. Les activités devront être de nature innovatrice et ne pas faire partie d'un programme déjà existant. Enfin, elles devront se dérouler surtout durant les mois de juin, juillet et août 1976.

3. Y-A-T-IL DE LA PLACE DANS CE PROGRAMME POUR LES INITIATIVES FRANCO-ONTARIENNES?

Comme vous le savez les jeux Olympques sont une activité internationale et l'on tentera de respecter la multitude des ethnies dans la sélection des projets. Il va sans dire qu'une attention serait de mise pour les projets des francophones et des amérdiens.

4. QUI FERA LA SELECTION DES PROJETS?

COCO, le "Cultural Olympic Coordinating Office", a demandé au Conseil des Arts de l'Ontario de l'assister dans la sélection des projets. Une fois cette étape franchie, COCO recommandera les projets retenus à Wintario pour fin de subvention.

5. QUEL EST LE LIEN ENTRE COCO ET WINTARIO?

COCO est un programme spécial de la corporation Wintario qui elle-même relève du Ministère des Affaires culturelles et des Loisirs de l'Ontario.

6. QUE DOLIT-ON FAIRE POUR PRESENTER UN PROJET?

On présente un projet en remplissant les formulaires de Wintario à cet effet. Ceux-ci sont disponibles aux bureaux de Wintario ou aux bureaux régionaux du Ministère des Affaires culturelles et des Loisirs. Evidemment, en plus de des formulaires on peut joindre en annexe documents, lettres, itinéraires, budget détailé, etc. Ensuite, il faut faire parvenir ces documents à COCO, 8 01, rue Bay, 2 ième étage, Toronto, M7A 2 R9, ou au comité régional de COCO s'il y en a un dans votre localité.

7. QUE SONT LES COMITES REGIONAUX A COCO?

Dans certaines localités de l'Ontario, un comité régional s'est formé dans le but principal de coordonner les activités pour la célébration des Olympiques. Il est important que les Franco-Ontariens soient présents sur ces comités. D'ailleurs COCO-provincial encourage fortement les comités régionaux à inclure une représentation francophone parmi leurs membres.

8 QU'EST-CE QUE LE COMITE DE TRAVAIL FRANCO-ONTARIEN A COCO?

C'est un Comité provincial qui se propose deux objectifs. Premièrement encourager les francophones à présenter des projets et deuxièment s'assurer que ceux-ci seront reçus et évalués objectivement à COCO. Ainsi, ce comité reçevra copie de toutes les demandes présentées par des francophones.

9. EST-CE QUE LA SUBVENTION COUVRIRA TOUT LE BUDGET DU PROJET?

Non, règle général la subvention couvrira au plus 50 pour cent des frais du projet.

10. EST-IL IMPORTANT QUE LES FRANCOPHONES PARTICIPENT A CE PROGRAMME?

Il est très important que les francophones présentent de nombreux projets. COCO est le premier programme communautaire d'envergure de Wintario. Si les Franco-Ontariens sont absents de cette première, il leur sera ensuite très difficile de se faire écouter à Wintario.

11. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS A QUI PEUT-ON S'ADRESSER?

Aux bureaux de COCO, aux représentants régionaux du Ministère des Affaires culturelles et des Loisir et evidemment aux membres du Comité de travail franco-ontarien et aux organismes qu'ils représentent:

Marcel Brûlé, Fédération des Clubs sociaux; Claire Pageau, Théâtre du P'tit Bonheur, Secrétaire du Comité; Alain Poirier, Association canadienne-française de l'Ontario; Robert Potvin, les centres culturels; André Rocque, Direction-Jeunesse; Jeanne Sabourin, Théâtre-Action; Micheline St-Cyr, La Chasse Galerie. Le secrétariat du Comité est au 577, rue Jarvis à Toronto.

Alain Poirier, Coordonnateur des activités culturelles de l'ACFO pour le Comité de travail franco-ontarien.

ACCORD

Accord portant sur le montant du loyer payable
entre le 30 juillet 1975 et le 31 décembre 1975 inclusivement.

Le présent document atteste que ______________________ (Nom du propriétaire) en sa qualité de propriétaire, et ______________________ (Nom du locataire) en sa qualité de locataire, consentent par la présente à ce que le montant du loyer payable pour les lieux d'habitation sis au ______________________ (Adresse des lieux sous location) soit de $________ (Loyer) par ______ (Sem./mois) pendant la période allant du ______________________ (Date d'entrée en vigueur de l'entente de location) au 31 décembre 1975, et que le montant qui sera remboursé au locataire, le cas échéant, pour le loyer excédentaire payé durant cette période, sera de $______________________ (Loyer payé en excès du montant convenu)

Le locataire a le privilège de révoquer le présent accord en tout temps, dans les 30 jours qui suivront la date de sa signature.

Signé ce ______________________ jour de ______________________ 197____.
(Date de la signature de cet accord)

______________________ PROPRIÉTAIRE

______________________ LOCATAIRE

RÉVOCATION

L'accord de loyer ci-joint daté du ______________ jour de ______________ 197____, est annulé par la présente.
(Date de la signature de l'accord)

Signé ce ______________________ jour de ______________________ 197____.

______________________ TÉMOIN

______________________ LOCATAIRE

Province de l'Ontario

Une petite erreur

Dans le rapport de la journée on s'grouille à Leamington dans le numéro de Noël, on pouvait lire les mots suivants; 'Un discours par M. Guy Chevrette de London qui compara les Franco-Ontariens à: un amplificateur débranché, un cul de sac en plein océan, un Réal Caouette à la langue attachée.'.

Ces mots étaient ceux du chansonnier du nord François Lemieux que M. Chevrette répétait. M. Chevrette par la suite nous décrivait le Franco-Ontarien dans ses propres mots qui sont ceux-ci: 'C'est un travailleur acharné, c'est une route en chantier, c'est un peuple qui témoigne de sa fierté, c'est une culture en voie de s'identifier, c'est un veilleur qui tient sa lampe allumée.

Je vous demande de me pardonner cette erreur et vous remercie de votre compréhension.

Christine Carrier

LES NOUVELLES DE PAINCOURT

Nos voeux de bonheur accompagnent les nouveaux parents et grands parents de notre paroisse.

M. et Mme Philippe Bellefleur née Francine Legrand annoncent l'arrivée de leur premier enfant, une fille. M. et Mme Maurice St. Amand accueillent avec joie leur premier petit enfant.

M. et Mme Raymond Lachapelle annoncent l'arrivée d'un deuxième garçon et un deuxième petit enfant pour M. et Mme John Lachapelle.

M. et Mme Brian Barnier née Rose Marie Sterling sont les parents d'une première petite fille et c'est aussi pour M. et Mme Bernard Sterling et M. et Mme Léonard Barnier un premier petit enfant.

M. et Mme Jim Somerset née Rose Marie Gagner sont heureux de recevoir leur premier enfant une petite fille - et pour M. et Mme Edmond Gagner c'est leur deuxième petit enfant.

M. et Mme Michel Laprise née Gisèle Thibodeau sont heureux de leur premier enfant (Marguerite) et les fiers grands parents sont M. et Mme Raymond Thibodeau et M. et Mme Wilfrid Laprise.

M. et Mme Stan Stallaert née Simone Caron sont heureux d'annoncer l'arrivée d'une première fille et pour Mme Luella Caron c'est son sixième petit enfant.

M. et Mme Raymond gagner sont fiers d'annoncer l'arrivée d'une autre petite fille née à leur fille Anita épouse de Bob Dewars de Kitchener.

Bon nombre de jeunes gens et jeunes filles venant de tous les coins du pays se réjouissent avec leur famille lors des vacances. Nous leur souhaitons bon succès soit dans leurs études ou carrières et ose croire que leur séjour au milieu de leur foyer ait été des plus agréable, et réconfortant pour les parents et amis. A chacun on dit bon courage et succès et prospérité au cours de la nouvelle année. Nous désirons offrir nos félicitations et voeux de succès et bonheur aux gradués qui ont été honorés en octobre. La cérémonie débuta par une messe au gymnase de l'Ecole Secondaire et sous l'habile direction de Mme Angeline Marentette les élèves de l'Ecole Ste. Catherine ont sû réchauffer la soirée par leurs charmantes petites voix. Les gradués soit - Thomas Bechard, Michelle Bélanger, Linda Bossy, Janet Caron, Simone Stallaert, Jeanne D'Arc Cartier, Yvonne Cartier, Michelle Castannier, Eileen Couture, René Couture, Jeannine Pinsonneault, Colette Gagnier, Marianne Pepper, Jeannine Faubert, Anne Marie Raymond, Marguerite Richer, Marcelle Rivest, Mariette Roy et Diane Sterling reçurent les éloges de leurs professeurs ainsi que de la présidente du conseil étudiant Mlle Janine Griffore. Michelle Bélanger présidente du conseil étudiant de l'an dernier sû reconnaître le dévouement des professeurs et des étudiants durant leur quatre année à titre d'étudiant. 'Nous sommes fiers' dit-elle d'avoir pû reçevoir l'éducation, les bons conseils des professeurs et nous partons avec le meilleur des souvenirs. Linda Bassy se fit l'interprète de ses confrères et sû transmettre aussi bien sa reconnaissance.

Mme Napoléon Roy présenta deux bourses aux deux élèves qui se sont mérité la hauter note en chaque matière - Colette Gagnier et René Couture. Ces bourses furent les dons de la Compagnie King Grain. Michelle bélanger fut la récipiendaire de deux bourses présentées à l'élève qui atteint le plus haut standard de l'expression française parlée et écrite. Ces bourses lui furent présentées par Mme Françoise Rivest au nom de la F.F.C.F. et par le Père Charron.

M. Hodgson l'invité d'honneur rehaussa la soirée de graduation par ses éloges. Il se dit fier et honoré d'avoir été demandé d'adresser la parole à des élèves de langue française. 'Vous êtes' dit-il 'une école unique - soyez-en fiers. Vous êtes en marge' dit-il 'de prendre la clé du succès et ouvrir la porte qui vous semble la plus favorable. On espère' continua-t-il 'que votre génération aura la solution requise qui mettra fin à l'inflation, la pauvreté, l' aménagement d'un gouvernement plus solide, la fin de la souffrance du cancer ainsi que de pouvoir mettre fin aux violations qui petit à petit détruiront notre beau pays. N'oubliez jamais' dit-il 'les vieillards, les malades et moins fortunés que nous, soyez compatissants et toujours soyez vous même tout en reconnaissant vos valeurs et vos mérites - rappelez-vous qui vous êtes, d'où vous venez afin de garder votre culture, votre langue, vos traditions et votre héritage. Vos parents ont dû se sacrifier afin de vous accorder le plus grand privilège celui d'une bonne éducation. Qu'ils soient toujours reconnus et vous leur accorderez ce grand bonheur en poursuivant le trajet de la vie malgré ses difficultés et conflits.

Deux vaillants paroissiens ont été appeles par Dieu en novembre dernier-- mais le souvenir demeurera toujours dans le coeur de ceux qui les ont connu et aimé au cours de leur vie. A Mme. Victor Trahan, ses enfants et à M. Hercule Trahan nous soumettrons nos sympathies sincères pour la mort de M. Victor Trahan. A Mme Hélène St. Pierre et ses enfants vont aussi nos sympathies pour la mort d'Anna - soyez rassurés de nos prières.

Mme Wilfrid Béchard, une ancienne paroissienne est décédée au début de décembre et à la famille éprouvée nous offront nos sympathies. A chacune de ces familles nous demandons que Dieu leur accorde le courage et la resignation d'accepter sa Sainte Volonté. Aussi nous offrons nos sympathies à M. Halarie Rivard pour la mort de son père ainsi qu'à M. Marvin Michaud pour la mort tragique de son jeune frère décédé dans un accident de 'snowmobile' le jour de Noël.

Mlle Marie (Monette) Roy est décédée à Windsor à l'âge de 86 ans. A ses neveux et nièces nous offrons nos sympathies.

A tous les malades de la paroisse nous désirons leur transmettre nos voeux de prompt rétablissement. Nous sommes heureux d'apprendre que M. Ovila Couture, Mme Louise Trudell et Charles Gagner sont présentement dans leur foyer à la suite d'un long séjour à l'hôpital. Bonne santé à chacun.

Plusieurs paroissiens anticipent des voyages au cours des mois d'hiver. Nous voulons simplement souhaiter à chacun un bon voyage sain et sauf.

Les membres du Club des Placiers se réunirent en décembre dernier afin d'élir un nouvel exécutif pour l'année 1976.

Jean-Paul Bélanger - président honoraire, Paul Faubert - président élu, Edmond Chauvin - secrétaire, Vincent Pinsonneault - trésorier. A tous les membres et au nouvel exécutif nous souhaitons bon succès.

Les Dames de Ste. Anne se réjouirent lors de leur soirée annuelle au temps de Noël. Il y eu partie de cartes, échanges de cadeaux, suivi d'un délicieux goûter sous l'habile direction de Mme Hélène Roy et son comité. Un nouvel exécutif fut élu pour l'année nouvelle à la fin de la soirée.

Mme Léonard Faubert présidente pendant six années céda sa place à Mme Gérald Robert nouvelle présidente élue. Mme Jean-Paul Caron et Mme Bernard Sterling seront 1ère et 2è vice-prés. Mme Ronald Peltier trésorière et Mme Vincent Pinsonneault - secrétaire. A ces dames et à toutes les membres nous souhaitons une année de succès. Leurs efforts seront des plus méritants avec l'encouragement et bonne entente de chacune.

Il faisait beau revoir au cours des fêtes, les anciens paroissiens qui reviennent à tour de rôle visiter leur petit village natal.

Le Club des Placiers honorait les 'Paincourt Kings' avec banquet suivi d'une danse le 29 novembre dernier. Ils ont retenu le titre de champions de la 'Kent County Fastball League' pour la deuxième année et c'est à cette occasion que Paul Roy leur présenta le trophée méritant. Nous sommes fiers de vous les gars, persévérez dans vos efforts et nous les spectateurs continuerons de vous encourager.

Une soirée récréative récompense aussi bien les plus jeunes qui participent au jeu de balle au cours de l'été. Il y eu banquet suivi de bingo et on peut s'imaginer que les gars se sont bien rejouis. Un grand merci aux organisateurs du Club des Placiers. On doit ici reconnaître le dévouement, l'encouragement, et les heures bénévoles soumises par plusieurs hommes dévoués de la paroisse. Vous méritez des applaudissements.

VU ET ENTENDU

A l'école Georges P. Vanier

A notre réunion du 11 décembre, le transport scolaire fut discuté; surtout le gros problème des autobus surchargés. Mme. Lise Brûlé nous a donné le rapport du congrès à Ottawa. Nous tenons à remercier nos bénévoles des ateliers du samedi, Mesdames Lalonde, Noël, Giason. Godin, Authier, et M. Gauthier.

Le conseil scolaire fera un sondage entre janvier et mars pour savoir les désirs et les besoins des parents en vue de l'éducation de leurs enfants.

Il y aura aussi des cours du soir donnés en français par des enseignants qualifiés deux soirs par semaine à partir du 20 janvier. Tout ceci à la condition d'avoir au moins de dix à douze étudiants par cours. Pour de plus amples informations addressez à M. René Bisnaire entre 10 et 14 heures 256-4421.

Notre prochaine réunion de l'exécutif aura lieu le 22 janvier. Nous invitons aussi tous nos parents à notre réunion générale le 29 janvier.

Mme. Pierrette Pelletier

A Ottawa

OTTAWA - Le Secrétaire d'Etat, l'hon. J. Hugh Faulkner, ouvrira officiellement un bureau de la citoyenneté à Peterborough, le mecredi 17 décembre à 14 heures.

Ce bureau, situé 340, rue George, Peterborough Sq (pièce 208), permettra de traiter le nombre croissant de demandes de citoyenneté ou de preuve de citoyenneté émanant de la région de Peterborough. Il s'agira de la 15e cour auxiliaire à être ainsi crée au Canada, et ce sont les juges de la région de Toronto qui en assureront le service. Précisions que les cours auxiliaires sont destinées à seconder les 15 cours principales du pays.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le Secrétaire d'Etat remettra leur certificat de citoyenneté à six nouveaux Canadiens.

A Windsor

Si vous désirez faire garder vos enfants pendant vos sorties, vous pouvez téléphoner à: Christine ou Olivier Paumard: 948-5622, Monique Laforêt: 948-8-054, Barbara Cushnan: 945-4430

--L'Alliance française de Windsor a un nouvel exécutif: M. J. D. Ford, Président; Mme M. LeBlanc, Vice-Prés.; M. D. Gauthier, Vice-Prés.; Dr. P. quenneville, Vice-Prés.; M. I. Asa, Sec. - Trés.; Mme S. Manzig; Mlle W. Fraser; Mme J. Creiches; Mme I. Reininger; Mme J. Cano

Les cours de conversation française offerts par l'Alliance française de Windsor aux employés des magasins du centre de Windsor se sont terminés et deux autres vont être offerts à partir du 5 janvier 1976 jusqu'au 31 mars 1976. 1. les lundis et mercredis de 12 h. à 13 h. à la Bibliothèque Principale, rue Ouellette. 2. les lundis et mercredis de 13 h. à 14 h. à la Bibliothèque de Willistead.

Inscriptions avant le 5 janvier 1976. Frais d'inscription: $36.00 payables d'avance. Pour plus d'informations adressez vous à Mme Sandra Manzig: 258-7955 ou à la bibliothèque.

Suite à la page 6

Vu et entendu (suite)

Un peu partout

Le groupe de travail sur les minorités de langue française au Canada a remis son rapport 'C'est le temps ou jamais...'le 7 novembre et les responsables ont rencontré M. Hugh Faulkner le 2 7 novembre. Espérons que les résultats seront un peu à la mesure du travail fourni par ce groupe et à la mesure des aspirations des associations francophones partout au pays.

On peut se procurer la dernière édition de **Tour d'horizon** auprès du Ministère des Collèges et Universités. **Tour d'horizon** explique les programmes offerts en français par les Collèges et Universités de l'Ontario.

Le prochain numéro ACFO-INFO devrait paraître fin janvier et l'édition du Bottin ira sous presse vers le 15 janvier. Le retard dans la publication du Bottin est dû à la grève des postes.

Au service d'animation de l'ACFO trois régionales ont perdu leur animateur, soit Kapuskasing-Hearst, Cochrane-Iroquois Falls et Nipissing. Ces postes restent présentement vacants à cause des restrictions budgétaire. Cependant il y a de bonnes nouvelles: - le CCLF de Kirkland Lake a demandé la création d'un pavillon de langue française au Kirkland Vocational High School. - le comité pour la garderie francophone à Sudbury a reçu un accueil favorable de la part des édiles municipaux.

COURS DE 30 HEURES A OSHAWA

Les 14 , 15 et 16 novembre, deux personnes de Windsor furent heureuses de participer à un cours d'une durée d'approximativement 3 0 heures à Oshawa. Ce cours couvrait les sujets de sociologie, politique, économie, religion et famille. La dame qui s'est dévouée pour ce cours est Mme Solange Gervais de Hérouxville, P.Q., présidente de l'A.F.E.A.S. (Association Féminine d'éducation et d'action Sociale.) Le cours fut subventionné par le Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

Le tout se passa dans le Georgian Motel à Oshawa. Le cours se déroula en différentestechniques tel que nous ont expliqué nos deux délégués de Windsor, Mme M. D'Aoust, et Mme C. Boivin.

TECHNIQUE NO. 1 - FORUM

Historiquement, la technique la plus populaire chez nous; il demandait un minimum de participation et de préparation et nos dirigeantes étaient moins informées et moins expérimentées, notre public moins exigeant. Aujourd'hui, le forum bien préparé, bien animé avec une salle comblé ou restreinte, peut devenir une source de dialogue, de sensibilisation, d'engagement envers le groupe et le milieu. L'animatrice doit connaître à fond le sujet proposé. Après une présentation sommaire ou élaborée, elle démarrera avec des questions, des sous-questions. Elle devra diriger la discussion dans le sens souhaité et faire une synthèse possible tout en respectant l'évolution du groupe.

TECHNIQUE NO. 11 - Commission - Comité - Atelier, sous-groupe, groupe, équipe

C'est actuellement la technique la plus employée chez nous à cause de son esprit démocratique: elle permet la participation de toutes, favorise l'expression de chacune, familiarise la plus timide à s'adresser d'abord à un groupe restreint. N'est-ce pas une forme de promotion de la femme? Une animatrice d'abord introduit le sujet en motivant la salle à étudier la question; elle la divise ensuite en groupe de sept (c'est l'idéal pour la discussion); elle nomme les présidentes et secrétaires des commissions ou les présentes,si le choixest déjà fait ou le sous-groupe peut les choisir parmi les participantes. L'animatrice distribue les questions et les lit pour que chacun des comités reste dans son domaine. Elle donne le temps alloué pour la discussion d'équipe.

Elle réalise ensuite la plénière en invitant les secrétaires à donner le compte-rendu fidèle de l'atelier. Ensemble avec l'animatrice, on tire des conclusions, on se donne un mot d'ordre.

TECHNIQUE NO. 111 - 1V - V: La table ronde, la colloque, le débat [même base]

Une animatrice et quatre panelistes sont invités à se préparer individuellement et collectivement sur un sujet précis. Les panelistes seront choisis dans le milieu, d'après leur connaissance, leur expérience, leur profession et aussi en pensant à l'action qui viendra, car ces personnes peuvent devenir des aides précieuses autant dans l'information que dans l'action. L'animatrice doit bien connaître ses invités pour bien les présenter; elle introduira le sujet et le sous-thème de chacun. Pour alimenter et orienter la discussion, elle se préparera des questions et des sous-questions dans les exposés et les interventions, finir à l'heure convenue et inviter la salleà participer s'il y a lieu. C'est l'animatrice qui doit faire la synthèse, sensibiliser l'assistance et susciter l'action pour clore par un "agir" approprié aux discussions et eux attentes de la salle.

La table ronde, le colloque, le débat: les différences: La table ronde exige des panelistes, un exposé oral ou écrit et lu, suivi d'une discussion entre panelistes et d'une participation de l'auditoire.

Le colloque ne demande pas d'exposé écrit et lu, la discussion est plus spontanée et semble impromptue. Il n'y a généralement pas de participation de la salle. L'animatrice aura le souci de son auditoire pour respecter ses préoccupations.

Le débat: les panelistes sont partagés en deux camps où il y aura affrontement, idées contradictoires: du choc des idées, jaillit la lumière. L'animatrice devra équilibrer la participation des "pour" et des "contre". On s'attaque à des faits, à des idées et non à des personnes. Il faut laisser vider le sujet. L'animatrice devient souvent modératrice. Lors de la conclusion, l'animatrice devra peut-être faire des mises au point, faire ressortir des points négligés et importants.

TECHNIQUE NO. V1 - Conférence de presse

Elle est généralement employée pour donner beaucoup d'information. On doit inviter un conférencier choisi pour sa personalité, son expérience, sa relation avec une question d'actualité ou un problème du milieu. Quelques journalistes amateurs qu'on prendra parmi nos adjointes ou des membres sont appelés à lui poser des questions. On doit se concerter pour compléter les questions et vider le sujet. Une animatrice pourra présenter l'invité, les journalistes et le sujet sur la table. A la fin de l'entrevue, elle remerciera les participantes et tirera les conclusions. Ce jeu se prête à la fantaisie, à l'humour, à la caricature.

TECHNIQUE NO. V11 - Le jeu de rôle

Il est une technique de travail de groupe, qui, par son effet créatif, humoristique ou tragique permet toutes les fantaisies, de la caricature au drame. Avec de l'imagination, toutes les situations peuvent être illustrées pour passer un message qui est le but direct du jeu; il a l'avantage de varier le menu des réunions, d'apporter un élément neuf qui se mémorise facilement. Pour les joueurs ou les acteurs, il fait découvrir à l'assistance et au personnage des talents et une expression théâtrale insoupçonnés souvent.

Technique: un responsable du contenu de l'étude (exemple: le couple 1975) définit des rôles précis: a) 1 jeune couple moderne non conformiste b) vieux couple traditionnel c) d) e), etc..il réunit des personnes qui se sont ofertes ou sont capables d'imaginer un rôle. Il laisse ensuite à ces personnes l'initiative de composer l'attitude, l'expression verbale et non-verbale, déguisement des personnages, etc..

L'imagination peut aller plus loin: on peut demander à l'assistance de jouer le jeu pour la prochaine réunion: (exemple: la femme au foyer.) A l'aide de la revue ou d'un scénario prévu, chacune est appelée à se déguiser à sa façon pour définir illustrer un "rôle" de la femme au foyer comme l'infirmière, l'éducatrice..Le soir venu, chaque dame masquée parade et donne le sens de sa représentation; l'effet de surprise est extraordinaire, chacune a participé à une réflexion. Le meneur de jeu synthétise à la fin, fait découvrir s'il y a lieu le message et oriente vers une action collective.

LA CHORALE DE L'ECOLE STE-THERESE FAIT DEJA SA MARQUE



Directrice: Madame Hélène Bontront

Accompagnatrice: Madame Charlotte Mongenais

Cette chorale bien qu'à son début se fit entendre en différents endroits et fut très appréciées: à l'église St. Jérôme; à la soirée de l'A.P.I. Ste-Thérèse, aussi pour les élèves et le personnel enseignant de cette école, pour les vieillards à Fontainebleau et au Centre Lapointe,en concert au Cleary Auditorium, sur les ondes de C.B.E.F. et en fin, à la messe de Noël à St.-Jérômes. Félicitations....La chorale exprime sa gratitude envers ses bienfaiteurs: A.P.I. Ste-Thérèse, Comité Régional des A.P.I. et Toursol, C.B.E.F., Sr. Thérèse Fleury, directrice de l'école St.-Thérèse.

CONFERENCE FEDERALE-PROVINCIALE DES DROITS DE L'HOMME

Le Canada a fait un pas important aujourd'hui vers la ratification de trois instruments des Nations Unies sur les droits de l'Homme. A l'occasion de la première conférence fédérale-provinciale des droits de l'homme les ministres des gouvernements fédéral et provinciaux ont convenu de se converter sur la mise en oeuvre de ces instruments. La nécessité d'une telle entente découle du partage des juridictions entre les deux niveau de gouvernements dans le domaine des droits de l'homme. Le Canada prévoit ratifier ces instruments en début d'année.

Les ministres des dix provinces responsables des droits de l'homme ainsi que les ministres fédéraux des Affaires extérieures, de la Justice, du Travail et le secrétaire d'Etat se sont réunis pendant deux jours à Ottawa sous la présidence de l'honorable J. Jugh Faulkner. Il s'agissait de la première conférence fédérale-provinciale sur les droits de l'homme. Cette conférence faisait suite à deux réunions des ministres provinciaux tenues à Victoria en 1974 et à Halifax, plu tôt cette année. Les ministres se sont rencontrés pour étudier les pactes et le protocole des Nations Unies sur les droits de l'homme, le programme canadien à l'appui de la décennie et la lutte contre le racisme et la discrimination raciale et le nouveau projet de loi fédérale sur les droits de l'homme.

C'est en 1973 que les Nations Unies ont lancé le programme de la Décennie. Le gouvernement fédéral et les provinces y participent déjà par le biais de programmes d'action dans différents domaines.

M. Faulkner a annoncé que son Ministère se propose d'adopter une série de mesures pour promouvoir le programme de la Décennie. Il a déclaré aux participants qu'au Canada il y avait beaucoup de travail à réaliser dans ce secteur. Sur les plans du respect des autochtones et des minorités chaque Canadien doit faire un effort renouvellé pour que chaque individu soit traité de façon juste et équitable.

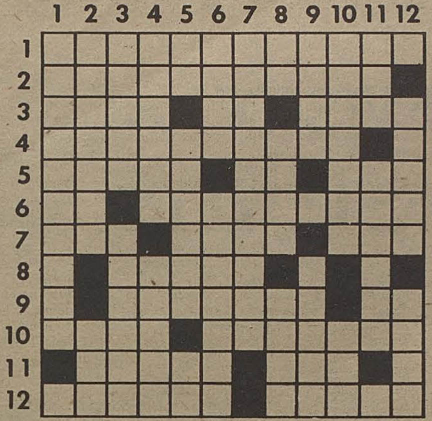
Les participants à la conférence ont convenu d'accroître les efforts en ce sens au moyen de programmes éducatifs, d'octrois aux organismes bénévoles, d'études portant sur la législation et les règlements et ils ont demandés que des programmes d'action soient mis sur pied à l'intention des groupes défavorisés.

Les instruments des Nation Unies sur les droits de l'homme, qui entreront bientôt en vigueur, ont fait l'object de longues discussions. Ces ententes, le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi que le Pacte relatif aux droits civils et politiques et le Protocole facultatif qui l'accompagne on été adoptées par les Nations Unies en 196 6 afin que les objectifs de la Déclaration universelle des droits de l'homme soient inscrits dans les documents juridiques internationaux. Les gouvernements fédéral et provinciaux se sont mis d'accord sur les modalités et les mécanismes de mise en application de ces pactes et du Protocole facultatif. Cet accord est le résultat d'un travail préliminaire effectué par un groupe de travail dirigé par M.T.H.N. Symons, président de la Commission des droits de l'homme de l'Ontario, en collaboration avec des haut fonctionnaires de toutes les provinces.

C'est l'honorable Ron Basford, ministre de la Justice, qui a présidé les discussions sur le projet de loi intitulé "Loi canadienne sur les droits de l'homme", dont on a fait la première lecture au Parlement en juillet. Ce projet de loi vise à interdire les pratiques discriminatoires sous juridiction fédérale et à créer une commission indépendante chargée d'administrer la loi. Les ministres des gouvernements fédéral et provinciaux ont convenu de la nécessité d'une

(suite en page 8)

MOTS CROISES



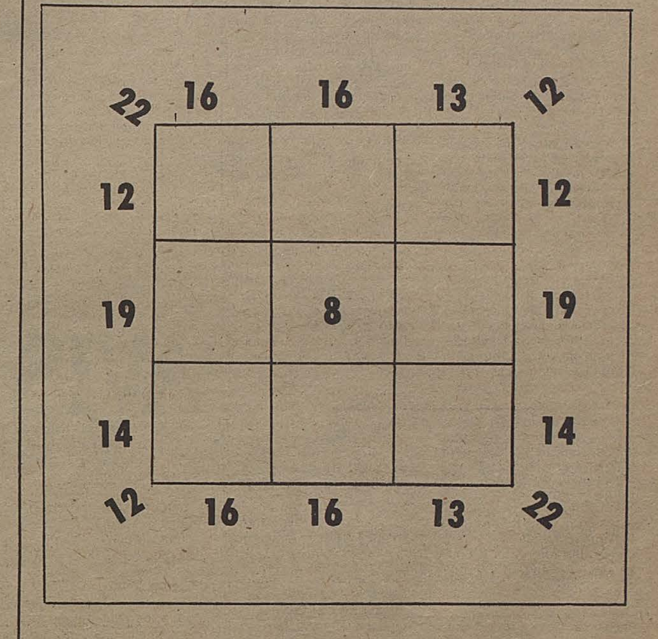
HORIZONTALEMENT

1- Membre d'une secte politique et religieuse du XVI è. siècle (plur.).
2- Voyagerait sur mer.
3- Vieux - Erbium - Lac d'Italie en Lombardie.
4- Qui appartiennent au cerveau (fém.).
5- Espace sablé au centre des amphithéâtres - Pron. pers. - Esprit émané de l'intelligence éternelle.
6- Radium - S'occupent avec minutie des moindres détails (Fam.).
7- Exprimes au moyen de la parole - Avance sur ou dans l'eau - Tamis.
8- Nom de noblesse.
9- Brisé de fatigue - Ruthénium.
10- Pouffera - Soudard (Fig. plur.).
11- Fit des sillons parallèles à la surface d'un objet - Jeta en l'air avec force les pieds de derrière en parlant d'um animal.
12- Qui ne sont pas mûres - Très (Mus.).

VERTICALEMENT

1- Arbre d'Amérique tropicale cultivé pour ses fruits.
2- Serai au milieu de (Fig.) - Sorte de bugle à fleurs jaunes.
3- Révélé - Evaluer le volume d'une quantité de bois.
4- Dégénèrent - Se rendrait.
5- Argent - Grande ouverte - Néon.
6- Sentir mauvais - Mettras à sec.
7- Qui produit des monstres.
8- Iridium - Astre qui nous éclaire la nuit - Fit sortir d'un lieu.
9- Petite brosse en soie de porc, des orfèvres - Habillés.
10- Fabriquées - Très court.
11- Saison estivale - Baliste utilisée par les Romains et servant à lancer des projectiles.
12- Consacrés - Me servis de.

En vous servant des chiffres de 1 a 9, placez les dans les cadres vides pour que chaque rangée ou diagonale additionne au chiffre indique au bout de la rangée ou diagonale. Il est défendu de se servir du même chiffre 2 fois. Le chiffre 7 a déjà été placé pour vous mettre en marche.
Bonne Chance.



CALENDRIER D'EVENEMENTS

JANVIER

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Pointe-aux-Roches, Limitée, aura lieu le vendredi 9 janvier, 1976 à 8 h. p.m. précis, à la salle paroissiale de Pointe-aux-Roches.

Samedi le 10 janvier, 1976 :

Ne manquez pas la Soirée des Rois qui aura lieu à l'Académie Sainte Marie, 3 3 8 5 Academy Drive, à partir de 2 0 heures. Nous aurons une dégustation de vins, de fromages et l'indispensable galette des Rois sans laquelle nous ne pourrions couronner notre roi et notre reine. La coutume veut que l'on insère un pois et une fève dans cette galette. Celui et celle qui la trouvera sera sacré roi et reine de la soirée et se verra attribué un très joli cadeau-souvenir de l'Alliance.

N'oubliez pas nous Danserons. A cet effet nous avons retenu les services d'un animateur de danse (Disc - Jockey).

Pour les membres de l'Alliance Française, $3 .00, non-membres, $ 5.00, étudiants, $1.00, enfants, gratuit. Réservations: 2 58 - 2 4 4 3 .

Dimanche 11 janvier - Spectacle d'ombres chinoises sur 'La Fondation de Détroit', par Mme McPail, membre du Puppeteers Guild, au Middle School Auditorium, University Ligget School, 8 50 Briarcliff Drive, Gross Pointe Woods, Detroit.

Jeudi 15 janvier - Conférence avec diapositives au Grosse Pointe War Memorial, Detroit, donnée par M. Marc Stevens sur le Midi de la France: la Camargue, Rocamadour, ses cavernes et ses oeuvres artistiques.

La rencontre du Bureau des Gouverneurs de l'ACFO se tiendra à North Bay les 16 17 et 18 janvier, 1976 . Cette rencontre revêtra une importance particulière en raison des décisions qui devront s'y prendre relativement à nos relations avec le Gouvernement, la concertation de nos activités et les coupures budgétaires pour 1976 -1977.

La Fédération canadienne des enseignants organise un colloque à Ottawa les 2 2 et 2 3 janvier sur les programmes d'octrois du Secrétariat d'Etat pour le développement du bilinguisme en Ontario. On peut s'inscrire auprès de la Fédération au 110, avenue Argyle, Ottawa.

Ontario Film Theatre, Super Cinema

2 7 janvier (mardi) - **Pour le meilleur et pour le pire, (For** better or for worse), de Claude Jutra. Deux représentations: 19h. et 2 1h.

FEVRIER

Chansonnier du nord de l'Ontario, François Lemieux, le 2 6 février à la salle paroissiale de Pointe-aux-Roches à 8 h. Bienvenue à tous.

MARS

Francine McGee - chansonnière renommée que recevra Pointe-aux-Roches le 18 mars à 8 h. p.m. à la salle paroissiale de Pointe-aux-Roches. Plus de détails dans le prochain numéro.

SAVIEZ-VOUS QUE··

Vous pouvez vous procurer plusieurs publications françaises au Centre des publications du gouvernement.

Voici donc quelques titres qui peuvent vous intéresser:

- Répertoire des activités et établissements culturels subventionnés par la province de l'Ontario ($1.00 plus .05 taxe - Ministere des Affaires culturelles et des Loisirs)

- La retraite ($1.00 - Ministère des Affaires culturelles et des Loisirs)

- Programme olympique dans les écoles (Gratuit - Ministère de l'Education)

- L'alcool, en connaissez-vous assez? (35 - Ministère de la Santé).

- le Village Upper Canada ($1.00 - Ministère des richesses naturelles

Et pour finir vous aimerez peut-être lire le petit livret de David Stansfield de l'Office de la Télécommunication - éducative de l'Ontario intitulé, 'How to live French in Toronto'. Il n'en coûte que $1.oo.

Toutes ces publications peuvent être obtenues en écrivant au:

Centre des publications, Ministère des Services gouvernementaux, 3B" édifice Macdonald, Queen's Park, Toronto, Ontario. M7A 1N8

SI LES PRIX SONT GELES

Les magasins qui ont promis un gel des prix des denrées alimentaires seront soumis à un controle par le ministère de la Consommation, a déclaré le ministre M. Sidney Handleman. S'ils ont promis un gel de deux mois, ils devront effectivement geler leurs prix pendant cette période de temps. Il n'est pas question d'augmenter les prix quelques semaines plus tard. Si les supermarchés ne gardent pas leurs promesses le gouvernement aura recours à la Loi sur les pratiques commerciales. M. Handleman demande aux consommateurs de porter à son attention toute hausse de prix dans les magasins qui ont promis le gel de prix.

DU FRANÇAIS DANS LES COURS??

Lors d'une conférence de l'Alliance pour le Bilinguisme, le procureur général, M. Roy McMurtry a dit qu'il était temps que le Franco-Ontarien se sente à l'aise au sein du système judiciaire de cette province.

Il a promis qu'il tenterait d'obtenir la permission d'établir un projet-pilote pour permettre des procédures en français dans certaines cours de la province.

Tout ne sera pas facile. Parmi les problemes à surmonter il a mentionné le fait qu'un seul membre de la Cour d'appel parle français; ce qui signifie que tous les dossiers pour cette cour doivent être en anglais.

M. McMurtry demandera au Conseil des Ministres dès le début de 1976 d'approuver le projet-pilote pour la région d'Ottawa.

...DU SKI EN ONTARIO

Du ski en Ontario? Et comment. Les pentes de ski s'étendent sur plus de mille milles entre le Québec et le Manitoba et sur plus de 850 milles du nord au sud de la province.

Tous les centres de ski ont des cables ou des monte-pentes modernes ainsi que des chalets où l'on peut manger.

Plusieurs centres louent des skis et donnent des cours. Bien souvent on réserve certaines côtes pour la traine-sauvage; il y a aussi des patinoires et des sections réservées pour la motoneige.

Les centres ont également des chalets avec salle à diner et bien souvent salle de danse.

Vous pouvez vous procurer du ministère de l'Industrie et du Tourisme, (EdificeHearst, 900 rue Bay, Toronto, Ontario. M7A 2), une publication de langue anglaise intitulée Winter 1975-1976 Ontario - Canada. Ce livret de 108 pages vous décrira les centres de ski de la province en plus de vous indiquer où aller pêcher sur la glace et participer aux differents carnavals d'hiver.

Le ministère offre également une autre publication intitulée, Winter Events, Ontario - Canada qui est un calendrier des activités tant sportives qu'artistiques de par la province.

Conference Federale-Provinciale des Droits de l'Homme (suite)

collaboration de tous les instants de la part des responsables de ce dossier aux deux niveaux de gouvernements. Des modifications au projet de loi ont été suggérées et M. Basford a assuré l'assemblée qu'il prendraiten haute considération les points de vue exprimés.

Les ministres ont également convenu durant la discussion sur le Bill C-72 de mettre sur pied dès que possible un comité fédéral-provincial de fonctionnaires pour examiner la possibilité d'harmoniser les lois fédérales et provinciales sur l'égislation des régimes de prestation aux employésrelativement aux critères d'âge, de sexe et d'état civil.

La question du contrôle de l'écoute discriminatoire des appels téléphoniques a fait l'object de discussions. M. Basford a accepté d'étudier le dossier et d'y rechercher des solutions.

A la suite des inquiétudes exprimées par les provinces, relativement aux droits de l'homme dansle domaine de l'emploi, le ministère du Travail a fait état d'un nouveau programme déjà en vigueur et intitulé Droit dans l'emploi.

Afin d'améliorer constamment l'efficacité les programmes en matière de protection des droits de l'homme au Canada, les délégués ont convenu de la nécessité d'une collaboration soutenue entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, et ils ont émis le souhait que dans le futur, fonctionnaires et ministres se rencontrent plus régulièrement.



RÉVISION DES LOYERS

AVIS IMPORTANT

Si vous avez signé un nouveau bail ou une nouvelle entente de location qui entrait en vigueur entre **le 30 juillet et le 31 décembre 1975** inclusivement, vous devriez connaître deux des principales stipulations de la nouvelle Loi de l'Ontario sur la révision des loyers dans l'habitation. L'augmentation maximale du loyer de telles ententes ne peut dépasser huit pour cent du dernier loyer demandé pour un mois complet avant le 1er août 1975, à moins que le propriétaire obtienne l'assentiment officiel d'un bureau de révision des loyers ou que le propriétaire et le locataire en arrivent à un accord sur un taux d'augmentation plus élevé.

Lorsqu'un propriétaire et un locataire désirent signer un accord sur une augmentation de loyer dépassant les huit pour cent prescrits pour la période s'étendant du 30 juillet au 31 décembre 1975, il leur faut remplir une formule d'accord d'augmentation de loyer, à peu près semblable à celle donnée ci-dessous, le 17 janvier 1976 au plus tard. Les deux parties doivent garder en leur possession une copie d'un tel accord. On peut utiliser à cet effet soit la formule ci-dessous, soit une copie de celle-ci.

Si, après la signature d'un tel accord d'augmentation de loyer, le locataire désire annuler ledit accord, il peut le faire dans les 30 jours suivant la date de signature de l'accord: il lui suffit pour cela de remplir un avis de révocation semblable à celui imprimé au bas de la formule ci-dessous.

En apposant sa signature à un accord d'augmentation de loyer, le locataire renonce à tout droit de contestation contre l'augmentation de loyer sur laquelle les deux parties s'étaient entendues pour la période ci-haut mentionnée, et il renonce également au droit de recevoir tout remboursement de loyer tel qu'il est stipulé dans le texte de la Loi, sauf le montant du remboursement, le cas échéant, indiqué sur la formule d'accord.

Un tel accord d'augmentation de loyer ne s'applique pas au montant du loyer pour toute période ultérieure au 31 décembre 1975, et il ne constitue pas une renonciation de la part du locataire à son droit de recours contre le montant du loyer demandé après cette date. En outre, cet accord ne libère pas le propriétaire de l'obligation qu'il a d'obtenir l'assentiment officiel d'un bureau de révision des loyers quant à tout loyer demandé après cette date qui dépassera de plus de huit pour cent le loyer mensuel qui était demandé pour le dernier mois complet durant lequel les lieux furent loués avant le 1er août 1975.

Des annonces publiées à des dates ultérieures indiqueront où on peut obtenir de la documentation sur la révision des loyers, l'adresse des bureaux dès qu'ils seront établis et où on peut se procurer des formules d'accord d'augmentation de loyer. Veuillez ne pas téléphoner d'ici à ce que les bureaux de révision des loyers aient été organisés. Pour obtenir d'autres exemplaires de cette formule, veuillez écrire à: Révision des loyers, Case postale 580, Station postale F, Toronto, Ontario M4Y 2L8.